



Réunion du Conseil Municipal

Séance du 5 juin 2026, à 17h00

Présents : Sandrine COSSERAT, Dominique SEGRE, Sara BENKIRANE, Odile BONIKOWSKI, Maud AMIGON, Renée VIARD-SIRI, Géraldine AMELIN LE NEDIC, Romane BONNELLE, Patrick DE TAXIS DU POET, Michel DELLA SAVIA, Sébastien RICHERT, Gilbert JAUME, Joseph ROUX, Claude FARGETON.

Absents : Michel BLASZCZYK (procuration à Patrick DE TAXIS DU POET), Yves BERTRAND (procuration à Dominique SEGRE), Bruno MAGNE (procuration à Gilbert JAUME), Julien TAMINI (procuration à Romane BONNELLE), Nathalie BOURRIEL.

Nombre de membres présents : 14

Quorum atteint (10 membres présents) : **OUI** NON

Président de séance : Sandrine COSSERAT

Secrétaire de séance : Renée VIARD SIDI

Séance ouverte à : 17h11

Validation du procès-verbal de la réunion du CM du 27/04/2026 rédigé par Renée VIARD SIRI, désignée secrétaire de séance.

Le compte rendu a été transmis à l'ensemble des conseillers.

Remarques formulées :

Aucune.....

ou

Le compte rendu est approuvé et signé par Madame le Maire et Renée VIARD SIRI.

Liste des décisions du Maire prises depuis le dernier conseil municipal :

N°	Date	Type de décision
		<i>Néant</i>

ORDRE DU JOUR

1. Elections Sénatoriales du 27 septembre 2026 : désignation des délégués des conseillers municipaux et de leurs suppléants
2. Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : propositions des personnes pour la désignation des commissaires.

Le Maire,

Sandrine COSSERAT



1 – Elections sénatoriales du 27 septembre 2026 : désignation des délégués des conseillers municipaux et de leurs suppléants

Voir procès-verbal de désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

2 – Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : propositions des personnes pour la désignation des commissaires

Par courrier du 30 mars 2026, le Directeur départemental des Finances Publiques nous a informé de la nécessité de procéder au renouvellement des membres de la Commission Communale des Impôts Directs.

Celle-ci tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale.

Elle est composée :

- du maire, président de la Commission
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants (pour les communes de moins de 2000 habitants).

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat de conseiller municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de plus de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune.

La désignation des commissaires doit être effectuée dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant par le Directeur des Finances Publiques.

Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double (soit 24 personnes), proposée sur délibération du conseil municipal.

Les 24 personnes qui seraient proposées sont les suivantes :

- 1 - LAVIGOGNE (FERRIGNO) Sylvie
- 2 - RICHAUD (RENAUD) Andrée
- 3 - JAUME Gilbert
- 4 - AMELIN Géraldine
- 5 - RICHAUD Laurent
- 6 - WALKOWSKI Jean-René
- 7 - MAGNE Bruno
- 8 - MALDONADO Jean-Paul
- 9 - LAVABRE Loïc
- 10 - GUILLEMOT (RUBINSTEIN) Gwenaëlle

- 11 - RICHAUD Jean-Pierre
- 12 - ARNAUD Jean-Yves
- 13 - VIARD SIRI Renée
- 14 - FAUCHET Michel
- 15 - SOUSSIEUX Véronique
- 16 - BLASZCZYK Michel
- 17 - MARCEL Philippe
- 18 - BENAMRANE (CHAM) Myriem
- 19 - GARCIA-BOLEA (MULLER) Gersande
- 20 - POINDRON Sylvia
- 21 - CHATELAIN Amandine
- 22 - TAMINI Julien
- 23 - ANDRE Thierry
- 24 - AMIGON Maud

Après discussions, la proposition est soumise au vote :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	TOTAL
18			18

Informations :

Prochaine réunion du CM : 15 juin 2026 à 18h00

La séance est levée à 18h00

Le Maire
Sandrine COSSERAT



Le secrétaire de séance
Renée VIARD-SIRI